

Association des St Léger de France et d'Ailleurs
Procès-verbal de la 28ème Assemblée Générale
Dimanche 19 mai 2024 à 9 h 00
à Saint Léger de Montbrun (Deux-Sèvres)



ACCUEIL

Madame Carole VALENTIN, Présidente de l'association ouvre la séance à 9h en remerciant Monsieur MONTIBERT, Maire de Saint Léger de Monbrun d'accueillir notre assemblée générale dans sa commune ainsi que toutes les personnes présentes et tous les bénévoles de Saint Léger de Monbrun qui organisent cette manifestation depuis des mois.

Chaque membre du Conseil d'Administration se présente rapidement à l'assemblée

31 personnes présentes à l'Assemblée générale et se décomposant ainsi :
20 Saint Léger représentés à l'Assemblée générale

St Léger près Troyes (10), St Léger sous Brienne (10), St Léger (17), St Léger le Petit (18), St Léger de Rôtes (27), St Léger de Balson (33), St Léger des Prés (35), St Léger les Vignes (44), St Léger sous Cholet (49), St Léger de Fougeret (58), Trith St Léger (59), St Léger aux Bois (60), St Léger sur Sarthe (61), St Léger les Paray (71), St Léger la Martinière (79), St Léger de Monbrun (79), St Léger les Authie (80), St Léger de Montbrillais (86), Boissy St Léger (94), St Léger en Gaume (Belgique).

Didier HALLAIS représentant les adhérents personnels

5 pouvoirs : Saint Léger le Guérétois (23), Saint Léger sur Sarthe (61), Saint Léger les Aubées (28), Saint Léger de Vignague (33), Saint Léger (06)

Excusé : Jérôme BALOGHE, Maire de Niort (quartier St Liguaire) (79)

BILAN MORAL ET VIE DE L'ASSOCIATION

☒ Réunion du Conseil d'administration du 14 octobre 2023 à St Léger de Rôtes (27)
Bilan du Conseil d'Administration présenté par Nathalie CHAUVEAU

☒ La Rose « Saint Léger »

Didier HALLAIS remercie Joëlle FRADIN pour son passage de témoin accompagné de nombreux conseils qui lui a permis de gérer au mieux ce dossier Il remercie également Nathalie CHAUVEAU et Clémence BARD pour le pointage des bons de réservation ainsi que pour le dépôt de factures sur la plateforme Chorus Pro.

➤ **Saison 3**

- **700 rosiers réservés, 1 000 plants en culture, 928 commandés dont 55 rosiers à remplacer ou offert pour la tombola.** Mauvaise nouvelle : Début décembre 2023 le pépiniériste nous informe que 520 rosiers seulement seront disponibles.

Il a fallu faire des choix, Didier remercie les acheteurs compréhensifs de ce désagrément.

Bilan financier : Dépenses de 4 761,95 € (dont 430 € de frais de port) pour 463 rosiers facturés. Recettes de 5 954€ pour 458 rosiers réglés. Bénéfice de 1 192,05€ soit 2,50€ par rosier.

➤ **Saison 4**

- 350 rosiers réservés et 500 plants mis en culture. Reliquat de la saison 3 : 345 à livrer en 2025 à tous ceux qui n'ont pas pu être servis en 2024 et 70 rosiers pour commandes supplémentaires spontanées.

Par exemple, la Suisse a réservé 160 rosiers l'année dernière non livrés + 40 supplémentaires cette année.

Il n'y aura donc pas d'appel de commande cette année.

➤ **Saison 5**

- Lancement d'une nouvelle saison en 2025 pour réception en 2026 : 300 rosiers sont réservés. Un appel de commande sera lancé en octobre 2025. Le prix du rosier reste inchangé soit 13€.

☒ **Point sur la mise à jour du site Internet**

Nathalie CHAUVEAU rappelle qu'une relance a été envoyée en début d'année aux Mairies et aux Correspondants pour mettre à jour la page internet les concernant. A ce jour, seulement six St Léger ont répondu : St Léger sous Cholet (49), St Léger du Bourg Denis (76), St Léger les Paray (71), St Léger les Mélèzes (05), St Lager-Bressac (07), St Léger le Guérétois (23).

Depuis le début de la demande d'actualisation du site en 2022, 19 St Léger ont procédé à une mise à jour de leurs pages. Cette actualisation peut se faire tout au long de l'année. Nous réitérons cette demande annuellement en janvier.

Valérie RENAULT en profite pour annoncer que les bulletins municipaux 2022 et 2023 de St Léger de Montbrun sont publiés sur le site internet de l'association depuis quelques jours.

☒ **Prêt du matériel de l'association**

Valérie RENAULT, responsable du matériel de l'association, rappelle que celui-ci actuellement à St Léger de Montbrun (79) sera prêté fin mai à St Léger aux Bois (60) pour leur manifestation locale. Elle insiste sur l'importance de la fiche de traçabilité qui doit être systématiquement complétée à chaque prêt pour responsabiliser chaque St Léger qui emprunte. Désormais, une caution de 500 € sera demandée avant chaque location.

☒ **Commission Patrimoine**

Monsieur le Maire de Sauveterre de Guyenne (33) a fait part, lors de ses vœux 2024, du lancement d'une collecte de dons en faveur de la restauration de l'église de St Léger de Vignague (hameau de la commune).

Suite à cette information, Jean-Pol SCHUMACKER désigné responsable du domaine Patrimoine, propose de créer une commission Patrimoine et d'établir un règlement.

Jean-Pol SCHUMACKER, Carole VALENTIN et Didier HALLAIS se sont proposés pour établir un projet de règlement dont Jean-Pol donne lecture à l'Assemblée.

Chaque année le Conseil d'Administration décidera qui fera partie de la commission sachant qu'elle doit être constituée d'au moins de 3 membres de différents St Léger de France et d'ailleurs. Il rappelle que le dossier doit être accepté par un organisme officiel avant que l'association accorde une participation financière et précise qu'elle sera revue à la hausse ou à la baisse chaque année par la Commission Patrimoine.

Après lecture de ce projet, les membres de l'Assemblée Générale proposent de modifier les

phrases comme suit :

- Article 3 - Objet

« La commission se réunira annuellement et établira un classement de 3 projets choisis parmi ceux qui lui seront soumis suivant les modalités définies ci-après. »

- Article 5 – Dépôt du dossier

« Un Saint-Léger qui aura été bénéficiaire une année devra attendre cinq ans pour pouvoir déposer un autre dossier. »

Après débat avec les membres participant à l'Assemblée Générale, il a été décidé à l'unanimité :

- **DE CRÉER** la commission Patrimoine,
- **D'APPROUVER** le projet de règlement en tenant compte des modifications précisées ci-dessus,
- **D'OUVRIR** une ligne budgétaire de 1 000€,
- **D'OCTROYER** une participation financière de 250€ en faveur de la rénovation de l'Eglise de St Léger de Vignague (33)

BILANS FINANCIERS 2023

L'état des comptes est présenté par Guy MALBRAND.

☒ Bilan financier de l'Association des St Léger au 31/12/2023

Le bilan de l'association au 31 décembre 2023 présente un **excédent de 13 130,74 €**.

(Dépenses : 8 327,56€ / Recettes : 21 458,30€)

Une participation de 2 000€ en faveur de St Léger le Petit (18) sera versée pour l'organisation du rassemblement prévu en 2025.

Guy FRIADT de St Léger aux Bois (60) a contrôlé les comptes et l'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier au 31/12/2023.

• Situation financière de l'Association

La situation des comptes arrêtée **au 31 décembre 2023** présente les soldes suivants (Crédit Mutuel) :

- Compte courant : 3 819,37 €
- Livret A : 48 377,55 €

☒ Point sur les cotisations 2024 (nouveaux ou retour cotisants)

Guy MALBRAND présente le tableau des cotisations 2024. À ce jour, quelques communes n'ont pas encore acquitté leur cotisation. Il s'étonne toujours qu'il existe des doubles paiements par certaines communes.

Il précise qu'il est important de bien mentionner le code de la commune indiqué sur l'appel de cotisation lors du mandatement de la cotisation.

Après avoir fait le point sur les cotisations des adhérents personnels, Didier HALLAIS se propose de recontacter les adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation depuis deux années avant d'appliquer l'article III du règlement intérieur qui prévoit leur radiation ;

☒ Bilan financier du rassemblement à St Léger sous Cholet (49)

Christophe RIPOCHE remercie Guy MALBRAND pour sa présence à la soirée de remerciements des bénévoles et présente le bilan financier du rassemblement à St Léger sous Cholet (49) des 27 et 28 mai 2023 :

Sur les 5 000€ avancés par l'association nationale des St Léger, 3 000 avaient déjà été redonnés.

13 137€ de bénéfice réalisé par les Amis de Léo de St Léger sous Cholet, redistribués comme suit :
- les 2 000€ restants, avancés par l'association nationale, seront versés aux Amis de Léo de St Léger le Petit (18) pour l'organisation du rassemblement en 2025.
- 3 000€ dépensés pour la soirée remerciements des bénévoles
- 5 000€ attribués par la municipalité, seront réinvestis dans les travaux à la gare, bâtiment communal qui est le siège de l'association des Amis de Léo
- 250€ versés à l'association « Les étoiles de la mer » (lutte contre la maladie du cerveau)
- 250€ versés à l'ARSEP (lutte contre la sclérose en plaques).
- le reliquat servira à financer la participation au 14^{ème} rassemblement à St Léger le Petit.

L'AVENIR

☒ Tombola 2023

- 12 660 € récupérés par la vente de billets dont 50% reversés aux acheteurs
- 5 518 € reversés aux St Léger

☒ Action promotionnelle : objet à l'effigie de Léo

Nathalie CHAUVEAU rappelle que seulement 7 mairies (dont 4 non intéressées) et 5 associations ont répondu au sondage sur l'objet à l'effigie de Léo. Les porte-clés et serviettes de toilettes sont les plus plébiscités.

Il est donc proposé ce jour :

- Porte-clés : 1,86 € TTC pour 3 000 pièces commandées.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée valident à l'unanimité la commande de 3 000 pièces et fixent le prix de vente à 2,00€ TTC.

Pour les mairies/associations intéressées, il sera vendu par lot de 20 pièces

- Drap de bain 70 x 140cm : 21,45€ TTC pour 200 pièces commandées, 17,00€ TTC pour 500 pièces commandées.
- Serviette 50 x100 : 13,50€ TTC pour 300 pièces commandées, 10,60€ TTC pour 500 pièces commandées.

• Ces deux derniers objets ne sont pas retenus car les prix sont assez élevés et très peu de commandes envisagées.

Un membre de l'assemblée propose un essuie-mains : un devis sera demandé.

☒ Nos prochaines rencontres

➤ 14^{ème} Rassemblement 2025 à St Léger le Petit (Cher), Pentecôte, les 7 et 8 juin 2025 :

Nathalie CHAUVEAU, secrétaire de l'Association de l'association des St Léger de France et d'Ailleurs rappelle que le 14^{ème} rassemblement aura lieu dans son village à St Léger le Petit (18) à la Pentecôte 2025. Par manque d'espace (le centre socio-culturel ne pouvant contenir qu'un petit nombre de personnes), une tente de réception sera installée dans le parc d'une propriété privée (parc prêté gracieusement). Les hébergements sont répertoriés, les réservations pour la restauration et l'animation sont faites. Les excursions sont en cours de validation. A l'heure actuelle, le programme est envisagé comme suit :

- Samedi : Olympiades et stands
- Dimanche : Assemblée Générale, stands et excursions (5 envisagées).

Lors des inscriptions, il faudra indiquer un ordre de préférence afin de gérer au mieux la répartition des participants sur l'ensemble des excursions.

➤ AG 2026 à St Léger de Fougeret (Nièvre) les 23 et 24 mai

La salle des fêtes est prévue pour cette Assemblée Générale et des idées d'excursions sont déjà réfléchies.

➤ 15^{ème} rassemblement 2027 à St Léger des Prés (Ille-et-Vilaine)

Clémence BARD, secrétaire adjointe de l'association des St Léger de France et d'Ailleurs et habitante de Saint Léger des Prés donne lecture des 2 mails qu'elle a reçus du Président des Amis de Léo en Bretagne et du Maire de la commune. Malheureusement, le 15^{ème} rassemblement n'aura pas lieu à St Léger des Prés par manque de moyens financiers et de la municipalité qui sera en place à cette date, et reporte cet évènement à 2029 pour un 16^{ème} rassemblement (à confirmer).

Cependant, Patrick GROLIER, Maire de St Léger les Vignes (Loire-Atlantique) propose sa commune pour le 15^{ème} rassemblement sous réserve que le conseil municipal actuel reste en place après les élections municipales en 2026.

QUESTIONS DIVERSES

- Guy FRIADT, de Saint Léger aux Bois (60), (commune de 750 h) fait une présentation de l'association des Amis de Léo de la forêt de Laigue (60) créée en février 2024.

Il explique que l'association a été créée à ce nom puisque la forêt de Laigue est un massif forestier attenant à la commune de St Léger aux Bois et proche de la forêt de Compiègne Il est prévu l'organisation de plusieurs activités pour son association. La création d'un logo local des « Amis de Léo de la forêt de Laigue (60) » est en cours.

- Droit de vote en visioconférence

Pour pouvoir voter en visioconférence, les statuts de l'association doivent le permettre. La modification des statuts en ce sens entraînerait une assemblée générale extraordinaire.

- Droit à l'image

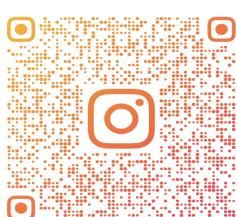
Lorsque des photos/vidéos sont prises, l'association doit obtenir l'accord de chaque personne pour les publier. -

- Communication : création d'un compte Instagram

Floriane THÉBAULT explique que l'objectif de ce compte Instagram est d'inciter les jeunes à participer aux rassemblements. Des photos et vidéos seront publiées de temps en temps sur ce réseau social pour présenter aux « followers » (personnes qui suivent ce compte) l'importance et l'euphorie de ces rassemblements.

Compte : @st.leger.de.france.et.ailleurs

QR Code ci-contre à flasher :



- Divers

La Gazette est à poursuivre, ne pas hésiter à faire passer des informations si une commune/association adhérente le souhaite.

@ST.LEGER.DE.FRANCE.ET.AILLEURS

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Rappel des tiers sortants :**

Tiers sortant 2024 : Christophe RIPOCHE – Valérie RENAULT – Didier HALLAIS

- Deux candidatures : Floriane THEBAULT (St Léger des Prés) – Audrey GUIBÉ (St Léger de Rôtes)

- Il est procédé aux votes pour le tiers sortant 2024 (Christophe RIPOCHE – Valérie RENAULT – Didier HALLAIS), ainsi que pour les nouvelles candidatures (Floriane THEBAULT et Audrey GUIBE)
- **Les membres présents valident ce jour le renouvellement du mandat de Christophe RIPOCHE, Valérie RENAULT, Didier HALLAIS, ainsi que les candidatures de Floriane THEBAULT et d'Audrey GUIBÉ.**
- **La nouvelle répartition des tiers sortants est présentée ci-dessous :**
- **Tiers sortant 2025** : Nathalie Chauveau – Jean Pol Schumacker – João Dos Santos Silva
 - **Tiers sortant 2026** : Guy Malbrand – Carole Valentin – Clémence Bard
 - **Tiers sortant 2027** : Christophe Ripoche – Valérie Renault – Didier Hallais – Floriane Thébault – Audrey Guibé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire son bureau.

Fait à Saint-Léger-de Montbrun, le 19/05/2024

Bilan au 31/12/2023

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement internet et frais banque	963,72 €	Cotisations 2022 2023	3 637,10 €
Gestion assos coordinateurs - KM - matériel	54,70 €	Parts Sociales	15,00 €
Reversement tombola	5 498,00 €	Ventes	96,00 €
Frais tombola 2023	736,30 €	tombola	12 660,00 €
Événements divers (décès, cadeau, réunion, autre)	689,39 €	Intérêts	1 038,74 €
Assurance	109,00 €	Divers (retour banque)	14,46 €
reliquat de 2022	18,35 €	vente Roses St Léger les Authies	962,00 €
St Léger de Rôtes	513,10 €	vente panneau	35,00 €
		retour prêt St Léger / Cholet	3 000,00 €
Total	8 327,56 €	Total	21 458,30 €

Résultat : positif de 13130,74€

CONTRÔLE BANQUES

Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	
Compte courant Crédit Mutuel	1 997,37 €	Compte Courant CM	3 819,37 €
Livret Crédit Mutuel	37 902,26 €	Livret CM	48 377,55 €
Intérêts	475,29 €	Intérêts	1 308,74 €
Parts Sociales	15,00€	Parts Sociales	15,00 €
Total	40389,92	Total	53 520,66 €

Résultat : positif de 13130,74€

Association des St Léger - Cotisations

N°	Libellé	Adhésion	Code	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Région 1															
35	St Léger des Prés	1997	R1-35	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	
44	St Léger les Vignes	1996	R1-44	78,05 €	77,00 €	82,10 €	82,10 €	87,00 €	92,20 €	95,10	2x98,60	99,95	102,80		
49A	St Léger des Bois	1996	R1-49A												
49B	St Léger sous Cholet	1996	R1-49B	132,95 €	134,35 €	137,20 €	140,20 €	145,10 €	146,50 €	148,70	154,40	153,10	153,60		
53	St Léger en Charnie	1997	R1-53	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	NP	NP					
Région 2															
14A	St Léger Dubosq	1996	R2-14A	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	25,00	25,00	50,00			
14B	St Léger/Martragny	2011	R2-14B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	54,00	54,40		
27A	La Lande St Léger		R2-27A												
27B	St Léger de Rôtes	1997	R2-27b	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
27C	St Léger du Genneteuy		R2-27C												
50	St Léger/St Jean des Champs	1998	52-50	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00				
61	St Léger sur Sarthe	2001	R2-61	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00 (2)			
76A	St Léger aux Bois	1998	R2-76A	26,95 €	26,20 €	25,85 €	25,00 €	NP	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
76B	St Léger du Bourg Denis	1988	R2676B	173,25 €	170,50 €	174,65 €	174,65 €	172,65 €	NP	178,85	182,40	180,85 (2)	182,05		
Région 3															
59	Trith St Léger		53-59										309,30		
60A	St Léger aux Bois	1996	53-60A								39,15	39,55	37,95	37,50	
60B	St Léger en Bray	1996	53-60B										refus		
62A	St Léger les Croisilles	2008	R3-62A	25,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	25,00 €	25,00	25,00	30,00	25,00		
62B	Sus St Léger	2008	R3-62B	25,00 €							25,00	25,00	25,00		
80A	Domléger	1996	53-80A										refus		
80B	St Léger les Authie	1997	R3-80B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
80C	St Léger les Domart - Domartois	1997	R3-80C	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €	92,75 €	92,60	92,60	92,60			
80D	St Léger sur Bresle	2002	R3-80D										refus		
BelgA	St Léger / Estaimpuis	1997	R3-BelgA												
BelgB	St Léger en Gaume	1996	R3-BelgB	95,85 €	95,90 €	96,95 €	99,30 €	99,80 €	100,95 €	100,50	102,90	103,40	102,95		
Région 4															
28	St Léger des Aubées	1996	R4-28	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00	30,00	30,00	30,00 (2)		
77A	La Chapelle Iger	1996	R4-77A	40,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	NP	25,00 €				NP		
77B	St Léger		R4-77B										refus		
78	St Léger en Yvelines	2015	R4-78	75,00 €	72,80 €				70,95 €	68,90 €			Refus		
94	Boissy St Léger	2008	R4-94	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00	500,00	500,00	500,00		
Région 5															
10A	St Léger près Troyes	1996	R5-10A	38,90 €	38,90 €	40,95 €	43,95 €	43,45 €	44,00 €	44,55	45,10	45,60	45,55		
10B	St Léger sous Brienne	2005	R5-10B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
10C	St Léger sous Margerie	2015	R5-10C			25,00 €	25,00 €	NP	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
18	St Léger le Petit	2003	R5-18	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
21A	St Léger de Fourches	2004	R5-21A										refus		
21B	St Léger Trye		R5-21B										refus		
58A	St Léger de Fougeret	2007	R5-58A	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
58B	St Léger des Vignes	1997	R5-58B	102,75 €	101,30 €	100,50 €	96,35 €	98,00 €	94,30 €	93,55	93,15			86,70	
70	Mont St Léger		R5-70										refus		
89	St Léger Vauban	2002	R5-89	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
Région 6															
3	St Léger sur Vouzance	2001	R6-03	25,00 €									refus		
42	St Léger sur Roanne		R6-42				NP				56,50	59,85	58,05	58,10	
69	St Lager	2021	R6-69								52,45	53,25	52,10		
71A	St Léger du Bois	2009	R6-71A	28,40 €	28,00 €	27,65 €	27,25 €	27,25 €	26,85 €	26,65	27,40	26,25	25,90		
71B	St Léger les Paray	1997	R6-71B	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	36,50 €	37,00	38,35	38,00	38,00		
71C	St Léger sous Beuvray	1997	R6-71C							25,00	25,00	25,00	25,00		
71D	St Léger sous la Bussière		R6-71D										refus		
71E	St Léger sur Dheune	1997	R6-71E	79,60 €	80,00 €				78,35 €				refus		
Suisse	St Léger la Chiésaz	1997	R6-Suisse	260,00 €	260,00 €	260,00 €	260,00 €	260,00 €	260,00 €	234,00 €	250,00	250,00	500,00		
Région 7															
5	St Léger les Mélèzes	2002	R7-05	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
6	St Léger	1997	R7-06	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
7	St Lager Bressac	1997	R7-07	45,00 €	45,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,10 €	46,75	48,35	47,65			
48A	St Léger de Peyre		R7-48A										refus		
48B	St Léger du Malzieu		R7-48B										refus		
73A	St Léger	1997	R7-73A	50,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	25,00	25,00	50,00	25,00		
73B	Villard Léger	2007	R7-73B	25,00 €									refus		
84	St Léger du Ventoux	2009	R7-84	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
Région 8															
16	St Léger/Coteaux du Blanzacais	2012	R8-16	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	NP					Refus		
17A	St Léger/Pons	1997	R8-17A	32,00 €		30,00 €	30,00 €	NP	31,60 €	31,95	32,25	32,65			
17B	St Léger/St Mandé sur Brédoire	2008	R8-17B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00			
33A	St Léger de Balsan	2020	R8-33A							25,00	25,00	25,00	25,00		
33B	St Léger de Vignague/ Sauveterre	2012	R8-33B			100,00 €	100,00 €	100,00 €	X	89,40 €	91,00	93,75	92,90	93,40	
47A	St Léger sur Garonne	1996	R8-47A	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
47B	St Léger/Penne d'Agenais	2000	R8-47B	25,00 €									refus		
Région 9															
23A	St Léger Bridereix	2008	R9-23A	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	116,90			25,00		
23B	St Léger le Guérétois	2996	R9-23B	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
79A	St Léger de la Martinière/Melle	1996	R9-79A	53,85 €	54,00 €	53,50 €	52,30 €	51,00 €	51,00 €	48,35	49,40	300,90	295,20		
79B	St Léger de Montbrun	2002	R9-79B	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	63,20 €	64,25	63,00			
79C	St Liginaire		R9-79C												
86A	St Léger de Montbrillais	1996	R9-86A	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
86B	St Léger La Palu		R9-86B										refus		
87A	St Léger la Montagne	2008	R9-87A	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
87B	St Léger Magnazeix	1996	R9-87B	26,35 €	26,25 €	25,55 €	25,55 €	25,00 €	25,00 €	25,00	25,00	25,00	25,00		
Adhésions personnelles ou d'associations															
33B	Guy Latorre	2003	AA-33B	30,00 €	30,00 €	30,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00	20,00	20,00	20,00		
37	Didier Hallais	2004	AA-37	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00	20,00	20,00	20,00		
42	Michel Epinat	2010	AA-42		20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00	20,00	20,00	20,00		
60A1	Guy Friard	2015	AA-60A1												

Rappel : mettre les codes d'identification et vérifier les virements par Chorus

PAYE En attente - non payé 2022 **REFUS** année 2023



ASSOCIATION DES SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

RÈGLEMENT DE LA COMMISSION PATRIMOINE

Article 1. But

La sauvegarde du patrimoine de village peut être considérée comme étant un des buts de notre association et est en conformité avec l'article 2 de nos statuts. Dans ce cadre, l'association pourra participer par une aide financière à un projet qui lui sera proposé et qui fera l'objet d'une sélection par une commission interne.

Article 2. Composition de la commission

La commission sera composée par au moins 3 membres issus du conseil d'administration, de préférence issus de Saint-Léger différents.

Les membres de cette commission seront désignés chaque année pour l'année suivante. Les membres en place pourront être reconduits.

Article 3. Objet

La commission se réunira annuellement et établira un classement de 3 projets choisis parmi ceux qui lui seront soumis suivant les modalités définies ci-après.

Article 4. Critères d'éligibilité

Les projets ne pourront être déposés que par les communes adhérentes à l'Association des Saint-Léger de France et d'ailleurs. Pour être recevables, les projets proposés devront avoir été déposés auprès de la « Fondation du Patrimoine » ou de tout autre organisme officiel équivalent.

Article 5. Dépôt du dossier

Les dossiers devront être envoyés au secrétariat de l'Association sous la forme de leur dépôt auprès de la « Fondation du patrimoine » ou de l'organisme officiel équivalent. L'Association centralisera les demandes et les transmettra à la commission de sélection. Les dossiers devront être déposés au plus tard le 1^{er} octobre de l'année en cours. Le secrétariat vérifiera si le Saint-Léger déposant est à jour de ses cotisations pour les deux années qui précèderont la demande. Il en fera part à la commission de sélection en lui transmettant tous les dossiers.

La commission se réunira pour examiner les dossiers déposés et fixera son choix avant le 30 avril au plus tard.

La décision de la commission sera communiquée à l'Assemblée générale statutaire qui se tient habituellement en mai ou en juin.

Un Saint-Léger qui aura été bénéficiaire une année devra attendre cinq ans pour pouvoir déposer un autre dossier.

Article 6. Dotation financière

Suivant une proposition des trésoriers, l'Association nationale ouvrira chaque année une ligne budgétaire qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale. Si aucun dossier n'a été sélectionné cette année-là, la dotation sera valable pour l'année suivante. En fonction de ses moyens, l'Association peut se réservé le droit de suspendre cette dotation.

Article 7. Obligation du bénéficiaire

Le bénéficiaire aura l'obligation de mentionner de façon apparente l'aide financière apportée par l'Association des St Léger de France et d'Ailleurs en se servant notamment de son LOGO. Un justificatif de l'utilisation de la dotation sera demandé après réalisation des travaux..

Règlement approuvé par l'Assemblée générale qui s'est tenue le 19 mai 2024 à Saint Léger de Montbrun (79)

La Présidente,
Carole VALENTIN

Nos correspondants avec en gris, les référents de région - mise à jour : mai 2024

REGION 1 : BRETAGNE / PAYS DE LOIRE			
R1-35	Joëla GRIFFON	10 - Chenillé 35 270 ST LEGER DES PRES	02 99 73 67 41 joela-bertrand@hotmail.fr
R1-44	Pierre BEILVERT	4 Rue du Grand Fief 44 710 ST LEGER LES VIGNES	02 40 31 55 18 pierremf.beilvert@orange.fr
R1-49A	MAIRIE	9 Rue du Lavoir – SAINT LEGER DES BOIS 49170 SAINT LEGER DE LINIERES	02 41 39 55 36 mairie@saint-leger-de-linieres.fr
R1-49B	Christophe RIPOCHÉ	31 Allée des Bois 49 280 ST LEGER SOUS CHOLET	02 41 58 13 37 christophe.ripoche@orange.fr
R1-53	Philippe DROUARD	Les Chardonnerets 53 480 ST LEGER	07 72 30 43 33 drouard-philippe@wanadoo.fr

REGION 2 : NORMANDIE			
R2-14A	MAIRIE	14 430 ST LEGER DUBOSQ	02 31 39 54 43 mairie.stlegerdubosq@wanadoo.fr
R2-14B	Véronique GAUMERD	32 Rue de Creully 14 740 ST LEGER / MARTRAGNY	06 74 57 76 81 veronique-gaumerd@orange.fr
R2-27A	Stéphane TASSEL	55 Chemin Vert 27 210 LA LANDE ST LEGER	02 32 56 12 19 - 06 24 84 02 58 stassel@aol.com
R2-27B	Audrey GUIBÉ	3 Rue de la Pihoudière 27 300 ST LEGER DE ROTES	07 81 90 78 12 audesweetey@aol.com
R2-27C	MAIRIE	Le bourg 27 520 ST LEGER DU GENNETEY	02 32 42 38 15 mairie.stlegerdugennetey@orange.fr
R2-50	Jean-Luc DOREY	Le Chat Bosset 50 320 ST LEGER	02 33 50 05 23 chat.bossel@wanadoo.fr
R2-61	Edmond LELIÉVRE	Mérigny 61 170 ST LEGER SUR SARTHE	06 83 88 21 80 lelievreed@gmail.com
R2-76A	Freddy GUILBERT	19 Rue du Bourg 76 340 ST LEGER AUX BOIS	02 35 93 05 25 - 06 37 81 77 11 Freddy.guilbert0961@orange.fr
R2-76B	Guylaine BOUDIN-DUPONT	33 rue Lavoisier 76 160 ST LEGER DU BOURG DENIS	02 35 08 50 27 guylaine.boudin-dupont@laposte.net

REGION 3 : BELGIQUE / NORD / PICARDIE			
R3-59	MAIRIE	4 Place de la Résistance 59 125 TRITH ST LEGER	03 27 23 75 00 communication@trith.fr
R3-60A	Tom MAUBANT	50 Rue du Quennezil 60 170 ST LEGER AUX BOIS	06 02 29 59 41 tom.maubant3@laposte.net
R3-60B	Guillaume MÉNARD	1 Grande Rue 60 155 ST LEGER EN BRAY	07 64 02 64 93 magasin@lavienature.fr
R3-62A	Simon FOQUET	9 ter rue de Croisilles 62 128 ST LEGER	06 75 29 15 59 joebarsim@hotmail.fr
R3-62B	Jessica DILLOCOURT	106 Rue Saint Julien 62 810 SUS ST LEGER	06 32 31 47 69 jessicalieval@live.fr
R3-80A	MAIRIE	2 Rue d'Agenville 80 370 DOMLEGER-LONGVILLERS	03 22 29 01 09 mairie.domleger-longvillers@wanadoo.fr
R3-80B	Marie-Josée JACQUEMONT	19 Grande Rue 80 560 ST LEGER LES AUTHIE	03 22 76 41 92 - 07 87 37 32 62 jean-pierre.jacquemont@wanadoo.fr
R3-80C	Marie-Agathe TURLIN	425 Rue du Château d'Eau 80 780 ST LEGER LES DOMART	03 22 39 09 07 marie-agathe.turlin@orange.fr
R3-80D	MAIRIE	Rue des Ponts 80 140 ST LEGER SUR BRESLE	02 32 97 04 74 mairie.saint-leger-sur-bresle@laposte.net
R3-Belg A	Laure ANDRÉ	Agence de développement local d'Estaimpuis 4 Rue de Berne 7730 ST LEGER-LEERS NORD / BELGIQUE	00 32 56 48 13 77 laure.andre@estaimpuis.be
R3-Belg B	Francine GOBERT	16 Rue du 5 Septembre 6747 ST LEGER EN GAUME / BELGIQUE	00 32 63 23 90 56 - 00 32 478 92 77 16 gobertfrancine48@gmail.com

REGION 4 : REGION PARISIENNE

R4-28	Jérôme GARÇON	2 Rue de Chartres 28 700 ST LEGER DES AUBEES	06 63 62 14 36 garcon.jerome@gmail.com
R4-77A	MAIRIE	2 Rue du Maréchal Leclerc 77 540 LA CHAPELLE IGER	01 64 25 68 09 lachapelleiger@wanadoo.fr
R4-77B	MAIRIE	Grande Rue 77 510 ST LEGER	01 64 20 98 24 ou 01 64 04 97 99 mairie.saintleger2@wanadoo.fr
R4-78	MAIRIE	6 Place de la Mairie 78 610 ST LEGER EN YVELINES	01 34 86 30 61 sg@st-leger.fr
R4-94	Céline POIRIER	22 rue Jean-Marie Prugnot 94 450 LIMEIL-BREVANNES pour BOISSY ST LEGER	06 50 74 72 36 celinepoirier94@yahoo.fr

REGION 5 : CHAMPAGNE / FRANCHE-COMTE / BOURGOGNE NORD

R5-10A	Christian BLASSON	1 Rue des Vignes de Pelletier 10 800 ST LEGER PRES TROYES	06 87 36 68 44 christian.blasson@wanadoo.fr
R5-10B	Carl JOHNSON	Zone industrielle Saint-Christophe 10 500 ST LEGER SOUS BRIENNE	leodubriennais.asso@gmail.com 06 69 48 20 10
R5-10C	Jean-Pierre BONDROIT	Mairie 10 330 ST LEGER SOUS MARGERIE	03 25 27 70 18 mairiesaintlegersousmargerie@orange.fr
R5-18	Nathalie CHAUVEAU	3 Les Réaux 18 140 ST LEGER LE PETIT	02 48 76 56 03 - 06 61 21 82 27 alain.chauveau600@orange.fr
R5-21A	MAIRIE	Le Bourg 21 210 CHAMPEAU EN MORVAN (ST LEGER DE FOURCHES)	03 80 64 10 76 mairie.champeauenmorvan@wanadoo.fr
R5-21B	Françoise MASSON	14 Rue de Labarre 21 270 ST LEGER TRIEY	03 80 36 18 52 fanfanmasson@wanadoo.fr
R5-58A	Josiane MICHOT	Les Rollins 58 120 ST LEGER DE FOUGERET	03 86 85 13 64 - 06 83 65 81 16 josiane.michot@hotmail.fr
R5-58B	Francine SIROT	12 Rue des Raimbaults 58 300 ST LEGER DES VIGNES	03 86 30 24 30 - 06 18 03 86 01 francinesirot@netc.fr
R5-70	MAIRIE	1 place du Puits 70 120 MONT ST LEGER.	03 84 92 03 12 mairie.montsaintleger@wanadoo.fr
R5-89	Colette BONAMY	7 Chemin Bortais 89 630 ST LEGER VAUBAN	03 86 32 23 88 coletteb2@wanadoo.fr

REGION 6 : BOURGOGNE SUD / AUVERGNE RHÔNE / SUISSE

R6-03	Michel RAJAUD	7 Route Molinet 03 130 ST LEGER SUR VOUZANCE	04 70 55 64 62 michel.rajaud@orange.fr
R6-42	Rémy RONDELET	271 Route de Saint André 42 155 ST LEGER SUR ROANNE	06 21 67 20 08 remy.rondelet@saintlegersurroanne.fr
R6-69	Martine GUIGNIER	149 Chemin de l'institut 69 220 ST LAGER	06 26 95 54 11 famille.guignier@orange.fr
R6-71A	Ginette DEMONTEAUX	2 Chemin des Ecoliers - Le Grand Moloy 71 360 ST LEGER DU BOIS	03 85 82 90 79 rg.demondeaux@orange.fr
R6-71B	Raphaël BOUCHOT	7 Rue des Roses - Les Mûriers 71 600 ST LEGER LES PARAY	03 85 81 32 51 - 06 15 01 76 27 raphael.bouchot71@orange.fr
R6-71C	Robert DE CRÉMIERS	Meulnot 71 990 ST LEGER SOUS BEUVRAY	06 86 26 72 18 ro.decremiers.bur@hotmail.fr
R6-71D	MAIRIE	Chaponnières 71 520 ST LEGER SOUS LA BUSSIERE	03 85 50 49 27 stleger71520.mairie@wanadoo.fr
R6-71E	Jacqueline TOMBEUR	Mairie 71 510 ST LEGER SUR DHEUNE	03 85 45 42 39 j.tombeur@sfr.fr
R6-Suisse	Francis MASSON	Chemin de la Denévaz 34 1806 ST LEGER LA CHIESAZ / SUISSE	00 41 79 209 71 09 francis.masson@bluewin.ch

REGION 7 : ALPES / PROVENCE / CÔTE D'AZUR

R7-05	Jeannine GARCIN	La Maisonneuve 05 260 ST LEGER LES MELEZES	04 92 50 47 01 jeannine.garcin@orange.fr 04 92 50 43 77 info@st-leger05.fr
R7-06	Josiane RAPIN	490 Chemin du Planet 06 260 PUGET THENIERS (ST LEGER 06)	09 51 28 35 36 - 06 07 94 40 06 rapin.claude@free.fr
R7-07	Liliane HENRION	400 Route du Mazibet 07 210 ST LAGER BRESSAC	04 75 29 87 24 - 06 73 64 77 27 liliane.henrion@orange.fr
R7-48A	Yvon GLEIZES	Le Val d'Enfer - Pont de Crueize. 48 100 ST LEGER DE PEYRE	04 66 32 20 51 - 06 65 00 23 23 y.gleizes@hotmail.fr
R7-48B	MAIRIE	48 140 ST LEGER DU MALZIEU	04 66 31 76 69 mairie.stlegerdumalzieu@wanadoo.fr
R7-73A	Patrice OLIOT	Le Chef-Lieu 73 220 ST LEGER	04 79 36 26 09 patrice.oliot@gmail.com
R7-73B	Jean-Pierre AGUETTAZ	620 route du Val Gelon - cidex 994 73 390 VILLARD-LEGER	04 79 36 57 47 - 06 70 36 89 02 jpannieaguettaz@orange.fr
R7-84	Josette BERTET	Quartier Terres Rouges 84 390 ST LEGER DU VENTOUX	04 75 28 02 38 gabriel.bertet@orange.fr

REGION 8 : CHARENTES / AQUITAINE

R8-16	MAIRIE	2 Route Villebois Lavalette BLANZAC-PORCHERESSE 16 250 COTEAUX DU BLANZACAIS (ST LEGER 16)	05 45 64 03 77 mairie@coteauxdublanzacaais.fr
R8-17A	Joëlle FRADIN	1 Rue des Mille Fleurs – Lossandière 17 800 ST LEGER	06 78 93 65 95 joelle.fradin@orange.fr
R8-17B	Roland MICHEAU	2 Rue de Brunne - lieu-dit St Léger 17 470 ST MANDÉ SUR BRÉDOIRE	05 46 33 19 96 village@stleger.fr
R8-33A	MAIRIE	33 Le Bourg 33 113 ST LEGER DE BALSON	05 56 25 70 53 mairie@saintlegerdebalson.fr
R8-33B	Fabienne MARQUILLE-MIRAMBET	3 Plaisance ST LEGER DE VIGNAGUE 33 540 SAUVETERRE DE GUYENNE	06 87 01 93 31 fabiennermarquille@gmail.com
R8-47A	Frédéric DUBOURG	Beaulac 47 160 ST LEGER	06 15 04 03 16 frerericdubourg47@sfr.fr
R8-47B	Romain RAPHAEL-LEYGUES	La Vayssière 47 140 PENNE D'AGENAIS (HAMEAU DE ST LEGER)	05 53 41 25 28 romain.raphaelleygues@orange.fr

REGION 9 : POITOU / LIMOUSIN

R9-23A	MAIRIE	8 Le Bourg 23 300 ST LEGER BRIDEREIX	05 55 89 93 21 mairie-st-legerb@orange.fr
R9-23B	Martyne GAUMET	16 Route des Carrières 23 000 ST LEGER LE GUERETOIS	05 55 52 89 84 – 06 83 52 17 83 martyne.gaumet23000@gmail.com
R9-79A	Nicole SARRAZIN	7 Lieudit Gicorne ST LEGER DE LA MARTINIÈRE 79 500 MELLE	06.88.81.79.30 dom.nicole@orange.fr
R9-79A	Jacques LÉVITE	11 Lieudit Gicorne ST LEGER DE LA MARTINIÈRE 79 500 MELLE	06.71.44.78.23 mcetjacq@sfr.fr
R9-79B	Valérie RENAULT	6 Rue du Puy de l'Ormeau Puyraveau 79 100 ST LEGER DE MONTBRUN	06 30 70 13 90 valerie1971.renault@orange.fr
R9-79C	Franck PICARD	36 Rue de la Règle 79 000 NIORT / quartier ST LIGUAIRE	06 75 42 12 00 picardfranck9271@neuf.fr

R9-86A	Alain ROBERT	14 Rue des Vignes - Bessé 86 120 ST LEGER DE MONTBRILLAIS	05 49 22 75 61 – 06 81 09 15 18 alain.robert52@orange.fr
R9-86B	MAIRIE	72ter Grand'Rue – Jaunay-Clan 86 130 Jaunay-Marigny (ST LEGER LA PALLU)	05 49 62 87 71 info@jaunay-marigny.fr
R9-87A	Gisèle JOUANNETAUD	Segord 87 340 ST LEGER LA MONTAGNE	05 55 39 85 19 michel.jouannetaud@orange.fr
R9-87B	Marie-José DAUBY	3 Place du 19 mars 1962 87190 ST LEGER MAGNAZEIX	05 55 76 56 68 – 06 42 85 71 48 mariejose.dauby@gmail.com

ADHÉSIONS PERSONNELLES

AA-33B	Guy LATORRE	Lieu-dit Agneras 397 route de Castillon la Bataille 33 540 SAUVETERRE DE GUYENNE	05 56 71 54 51 jg.latorre@orange.fr
AA-37	Didier HALLAIS	26 Rue des Grippeaux 37 270 MONTLOUIS SUR LOIRE	02 47 45 16 79 - 06 18 65 64 02 hallais.didier@orange.fr
AA-42	Michel ÉPINAT	76 Quai du Commandant L'Herminier 42 300 ROANNE	06 87 32 41 99 michel.epinat@wanadoo.fr
AA-60A	Guy FRIADT	12 Rue de Mello 60 660 ROUSSELOY	03 44 56 68 76 - 06 87 75 39 40 guy.friadt@gmail.com
AA-75	Suzy BALLE-GOURDON	44 Rue des Meuniers 75 012 PARIS	09 71 31 20 21 - 06 23 61 71 95 shabeuxes@orange.fr
AA-80	Claude SONGIS	2 Rue de la Cavée 80 132 BUIGNY SAINT MACLOU	03 22 31 12 58 c.songis@laposte.net
AA-Belg B	Michel GUILLAUME	29 Rue de Virton 6747 ST LEGER EN GAUME / BELGIQUE	00 32 63 23 97 29 - 00 32 496 69 33 23 michelguillaume59@gmail.com



Droit à l'image

Complétez le tableau si vous souhaitez vous opposer à la diffusion de votre image (photos/vidéos) sur les différents réseaux sociaux et site internet

Nom Prénom	Adresse St Léger	Téléphone	Signature

Association des St Léger de France et d'Ailleurs

Procès-verbal de l'élection du Conseil d'Administration

Dimanche 19 mai 2024 à 14h 00
à Saint-Léger de Montbrun (Deux-Sèvres)



Les membres élus du CA, de gauche à droite :

*Didier HALLAIS, Valérie RENAULT, Jean-Pol SCHUMACKER,
Guy MALBRAND, Christophe RIPOCHÉ, Carole VALENTIN, Nathalie CHAUVEAU, Clémence BARD,
João DOS SANTOS SILVA (absentes sur la photo Audrey GUIBÉ et Floriane THÉBAULT)*



À la suite de l'Assemblée générale qui s'est tenue ce dimanche 19 mai 2024 à la salle communale de St Léger de Montbrun et du renouvellement des tiers sortants, le Conseil d'Administration s'est réuni à 14 h 00 en vue d'élire son bureau.

Sont présents : Guy MALBRAND, Jean Pol SCHUMACKER, João DOS SANTOS SILVA, Nathalie CHAUVEAU, Didier HALLAIS, Christophe RIPOCHÉ, Carole VALENTIN, Valérie RENAULT, Clémence BARD, Floriane THÉBAULT, Audrey GUIBÉ.

Après présentation des différents postes du bureau et leur mission, il est procédé à l'élection. Sont élus à l'unanimité en qualité de :

Présidente :	Carole VALENTIN
Vice-Président :	Jean Pol SCHUMACKER
Vice-Président :	João DOS SANTOS SILVA
Trésorière :	Valérie RENAULT
Trésorier adjoint	Guy MALBRAND
Secrétaire :	Nathalie CHAUVEAU
Secrétaire adjointe :	Clémence BARD
Membre :	Floriane THÉBAULT
Membre :	Audrey GUIBÉ

Le **Conseil d'Administration** est désormais composé comme suit :

Présidente	Carole VALENTIN
Vice-Président	Jean Pol SCHUMACKER
Vice-Président	João DOS SANTOS SILVA
Trésorière :	Valérie RENAULT
Trésorier adjoint.....	Guy MALBRAND
Secrétaire :	Nathalie CHAUVEAU
Secrétaire adjointe :	Clémence BARD
Administrateur.....	Didier HALLAIS
Administrateur.....	Christophe RIPOCHE
Membre :	Floriane THÉBAULT
Membre :	Audrey GUIBÉ

Il est procédé ensuite à la répartition des membres dans les commissions du Conseil d'administration :

- **Commission « Internet / communication »** : Christophe RIPOCHE (Référent) - Nathalie CHAUVEAU – Carole VALENTIN, Clémence BARD, Floriane THÉBAULT
- **Commission « Tombola »** : Audrey GUIBÉ (référente), Alain ROBERT, Guy MALBRAND (consultant) – Edmond LELIEVRE – Christian BLASSON – Valérie RENAULT - Jean Pol SCHUMACKER,
- **Commission « Avenir / Projets »** : Didier HALLAIS (Référent) – João DOS SANTOS SILVA – Nathalie CHAUVEAU, Clémence BARD,
- **Commission « Rose St Léger »** : Didier HALLAIS (Référent) - Joëlle FRADIN (consultante) - Clémence BARD
 - Pour la trésorerie, envoi factures (Valérie et/ou Nathalie) et encaissement (Valérie et/ou Guy)
- **Commission « Patrimoine »** : Jean Pol SCHUMACKER - Didier HALLAIS - Carole VALENTIN

Pour mémoire, liste des **tiers sortants** :

Tiers sortant 2025 : Nathalie Chauveau – Jean Pol Schumacker – João Dos Santos Silva

Tiers sortant 2026 : Carole Valentin – Guy Malbrand – Clémence Bard

Tiers sortant 2027 : Christophe Ripoche – Valérie Renault – Didier Hallais - Floriane Thébault - Audrey Guibé

Questions diverses

- **Prochaine réunion du Conseil d'administration :**

Elle aura lieu **le week-end des 19 et 20 octobre 2024 à Saint Léger la Montagne (87)**.

- ***Relance de cotisation :***

Il a été décidé de ne pas envoyer d'appel de cotisation chaque année aux communes refusant clairement de ne pas cotiser .Par contre en début de mandat des élus municipaux, un bulletin d'adhésion avec appel de cotisation sera adressé à toutes les communes ".

- ***Rose St LÉGER :***

Comme pour la saison 3, Didier se propose d'établir les factures (particuliers, associations) et de les transmettre. Pour celles des communes, de les établir également et Nathalie ou Clémence les traite par la plateforme Chorus.

- ***Réunion de préparation de l'Assemblée Générale :***

Carole VALENTIN souhaiterait que le Conseil d'Administration se réunisse quelques semaines avant l'Assemblée Générale, courant février/mars afin de préparer cette AG.

- ***Problème lors de l'envoi de la Gazette :***

Nathalie CHAUVEAU a eu sa messagerie Orange bloquée à cause d'un trop grand nombre de destinataires de mails. Christophe doit contacter l'un de ses amis pour trouver une solution et remédier à ce problème.

- ***Vitrine en ligne :***

Floriane et Audrey souhaiteraient mettre en place une vitrine en ligne pour que les objets (casquettes, écharpes, t-shirt et porte-clés) réservés, soient payés et récupérés lors du rassemblement. Projet à réfléchir et proposition lors du Conseil d'Administration du mois d'octobre 2024.

La séance est levée à 16h30

Fait à Saint-Léger-de Montbrun, le 19 mai 2024

La secrétaire adjointe, Clémence BARD